



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WARA affirme la note de l'émission obligataire du Groupe Sonatel de 100 milliards de francs CFA à « AA- » lors de sa seconde notation. La perspective reste « stable ».

Dakar - Le 04/08/2021

Le Groupe Sonatel a émis un emprunt obligataire de 100 milliards de FCFA avec appel public à l'épargne en 2020 pour une durée de 7 ans. Pour sa deuxième notation, WARA assigne la note de « AA- » à cette émission obligataire. La perspective reste « stable ».

West Africa Rating Agency (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la deuxième notation en juillet 2021 de l'émission obligataire du Groupe SONATEL, pour un montant de 100 milliards de francs CFA. La note assignée par WARA est de « AA- ». Cette note correspond à celle de l'émetteur, la SONATEL, puisque l'émission est considérée comme senior, en l'absence de tout élément de subordination ou, au contraire, de collatéralisation. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de l'émission obligataire, d'une maturité de 7 ans, amortissable annuellement de façon linéaire pendant 7 ans après une période de différé initiale de 2 ans, est bien ancrée en grade d'investissement.

La notation du Groupe Sonatel reflète sa position majeure dans le secteur des télécommunications de la sous-région : Sonatel est leader en volume et en valeur dans 4 pays sur les 5 où le Groupe est présent. Le Groupe peut en outre s'appuyer sur une marque de renommée mondiale, Orange, une gamme de solutions exhaustives, et un réseau de

distribution efficient. Sa diversification géographique est une réussite rare dans la sous-région. Le Groupe dispose d'une forte capacité d'anticipation, d'innovation et d'investissement, grâce à laquelle Sonatel a su faire évoluer son modèle d'affaires et trouver de nouveaux relais de croissance pour compenser la baisse des segments traditionnels. Le niveau et la qualité de ses infrastructures réseau sont exemplaire. Sa gouvernance est saine et ses ressources humaines de très grande qualité. Enfin, sa situation financière est très robuste.

Le Groupe SONATEL a émis cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne, tel que défini par l'instruction n°36/2009, et autorisé par la décision 179/CFEPMF/2020. La dénomination officielle de cette émission est « SONATEL 6,50% 2020 – 2027 ».

Cet emprunt obligataire de 100 milliards FCFA vise à financer le plan d'investissement 2020 au Sénégal, principal marché du Groupe Sonatel. Le programme d'investissements financé par cet emprunt obligataire est dédié (i) aux investissements sur les infrastructures permettant de soutenir le segment Voix, (ii) l'accélération des principaux relais de croissance ainsi que le lancement de nouveaux métiers (Energie, Banque, contenus multimédias), (iii) continuer la modernisation et l'extension du réseau de SONATEL tout en renforçant le rôle de

pionnier du Groupe SONATEL en termes d'innovation et de technologie dans le secteur des télécommunications.

Au même titre que la notation du Groupe SONATEL, celle de son émission obligataire (AA-/Stable) est structurellement tributaire de la bonne exécution de sa stratégie de diversification géographique et par métiers, tantôt par croissance externe, tantôt par expansion organique.

WARA justifie les notations du Groupe SONATEL et la perspective qui leurs est attachée eu égard à l'enracinement profond du Groupe dans ses cinq marchés domestiques, où l'opérateur tient des positions qu'il sera difficile aux concurrents d'ébranler, compte tenu des investissements massifs que le Groupe a déjà consentis et qu'il est encore prêt à déployer. En outre, son bilan-forteresse, l'un des plus robustes de la sous-région, lui assure une assise financière telle que son risque de crédit restera durablement faible. Enfin, le Groupe semble très attaché à ses habitudes de saine gouvernance et de gestion tant responsable que durable, ce qui tend à minimiser les risques de chocs endogènes.

CONTACT

Landry TIENDREBEOGO

Analyste principal

landry.tiendrebeogo@wara-ratings.com

+221 33 824 60 14 | +226 70 66 06 1